

CHRONIQUE DES SPORTS

POTINS DU MONDE SPORTIF

UN confrère prétend que les Wanderers attirent peu de monde aux joutes parce que le talent local fait défaut chez les Red Bands. Nous différerons d'opinion à ce sujet. Cette cause pourrait avoir l'effet qu'il énonce dans un petit village, mais rien de tel ne se produit dans la métropole. S'il en était ainsi, le Canadien ne verrait pas une âme à ses parties, car Lalonde nous vient de Cornwall, Vézina de Chicoutimi, MacNamara du Sault Ste-Marie, Corbeau de Panatanguine, Poulin de Calgary et Progers de London. Le public demande du hockey de première classe et c'est pour le satisfaire que nos promoteurs doivent chercher ailleurs que dans le petit cercle familial le talent qualifié pour le satisfaire.

NOS clubs de raquetteurs sont plus nombreux que jamais et personne ne s'objectera de les voir donner au côté social la grande part qui lui revient. Il semble cependant qu'il y a plus à faire cependant du côté sportif. Les coureurs se font de plus en plus rares, et s'il fallait que l'indifférence pour la course s'accroît davantage nous aurions à voir des conventions sans programmes athlétiques. L'Union Canadienne de Raquetteurs est censée homologuer des records tout en permettant à ses clubs de s'amuser socialement. On se rappelle toujours les beaux jours où les Noseworthy, les Hébert, les McCuaig, les Hans Holmer, etc., donnaient un ton vraiment sportif à nos conventions. Aux clubs donc, d'encourager leurs membres à faire de la course.

LES promoteurs et les nombreux gérants de la prochaine bataille Willard-Moran ne peuvent accorder leurs violons. Jones ne veut pas que les prix d'admission ne dépassent pas \$25 et Tex Rickard qui n'est pas parti de la république Argentine pour des prunes, exige que les sièges près de l'arène soient vendus à \$50. Jones menace de retirer son homme de la bataille si Rickard persiste à vouloir trop exiger du public pour cette rencontre. On croit peut-être avoir trouvé dans ce semblant de chicane un nouveau moyen d'annoncer ce combat.

LA culture physique et les sports ont puissamment contribué au relèvement des forces juvéniles de notre pays. Quiconque a été conquis à l'orgueil des belles anatomies, aux joies profondes et durables de la santé physique et du parfait équilibre moral est à jamais arraché aux vices qui ruinent la beauté et la force corporelle, attaquent l'intégrité des nobles facultés intellectuelles, et frappent d'irremédiable déchéance la dignité de l'être humain. C'est pour cette œuvre patriotique encore si peu comprise chez nous que nos organisations athlétiques sérieuses besognent avec tant de persévérance.

ROYALE BATAILLE POUR LA SECONDE POSITION

LA CASQUETTE ET LES STARS SE RENCONTRERONT JEUDI SOIR, AU VICTORIA, POUR DECIDER DE CE RANG. — TROIS PERIODES DE 20 MINUTES. — AU BENEFICE DE PEARSON QUI S'EST BRISE UN BRAS.

La ligue Montréal a terminé sa saison régulière, mais, si le championnat a été décidé, il reste à savoir à qui revient la seconde position de la ligue du président Chamberland. Actuellement, les Stars et La Casquette sont égaux, pour la deuxième place, ayant six victoires et quatre défaites à leur crédit. C'est pourquoi, la question de supériorité sera réglée une fois pour toutes, jeudi soir, alors que les deux puissantes équipes se rencontreront au Victoria, rue Drummond, s'est briés un bras en jouant, il y eut l'adjudication du second rang de la ligue Montréal. La lutte sera fort ardente. Il y a une extrême ri-

valité entre les deux clubs. Les Stars ont battu La Casquette par 2 à 1, au cours de la saison, mais, ils ont été battus par 4 à 1, par le club de Lucien Riopel, de sorte, que chaque club peut réclamer une victoire. La partie du détail sera vivement contestée.

Ce match sera de trois périodes de 20 minutes, comme ceux de la N. H. A. O'Grady et Norton, les meilleurs joueurs de la ligue, arbitreront. Les recettes des deux clubs iront à Pearson, du St-Thomas d'Aquin, qui, pris au Victoria, rue Drummond, s'est briés un bras en jouant, il y eut l'adjudication du second rang de la ligue Montréal. La lutte sera fort ardente. Il y a une extrême ri-

La vente de Peter the Great

New-York, 15. — Peter the Great, l'étalon trotteur que M. Stokes a vendu récemment à M. Fletcher, pour la somme de \$50,000 ne paraîtra plus en piste. Son nouveau propriétaire a décidé de le mettre au haras près de Lexington. Ce cheval est âgé de 21 ans et détient le record pour le prix de vente d'un cheval de cet âge. M. Stokes le paya \$5,000 en 1902. Il n'est pas un étalon qui ait produit autant de bons trotteurs que Peter the Great. Peter Volo et Peter Scott qui ont fait si grande impression au cours de la saison dernière figurent au nombre de ses descendants qui ont remporté un grand total de \$305,000 en courses sur les différentes pistes.

Voici les prix payés pour les plus grands trotteurs depuis 1889.

Cheval	Année	Age	Prix
Arion	2,10-3-4	1892	3 \$125,000
Axtell	2, 2	1889	3 105,000
Director	2,17	1892	15 75,000
The Harvester	2,01	1910	3 75,000
Red Wilkes	1,14	1891	17 60,000
Antoso	2,16-1-4	1891	12 55,000
Bell Boy	2,19-1-4	1889	12 51,000
Stamboul	2,11	1883	7 30,000
Rolt	2,17-2	1891	21 50,000
Peter the Great	2,07-1-4	1916	21 50,000

LE LOYER ACHETE LA MAISON

\$100 comptant à \$25 ou plus par mois, y compris l'intérêt. Voyez les plans, nos bureaux. Visitez les propriétés des que vous le pouvez, ou faites venir les brochures illustrées de nos beaux-jardins d'aspect facile du Nord du Lac à Dixie, Dorval, Strathmore et Lakeside. Aussi quelques maisons non urbaines au Nord du Lac à louer, \$12.50 et plus par mois.

Mercil Trust Co. 1100 Avenue de la Paix, Montréal. Téléphone 1111. Prix de \$1,000,000

Les courses au Maryland

Baltimore, Ind., 15. — Quoique le système de commission soit reconnu comme le meilleur pour la protection des courses, il est reconnu que le bill présenté à la législature du Maryland lui donnera nos les résultats attendus.

Le sénateur Prick, dans son bill, défend aux propriétaires de courses de Maryland d'autoriser à conduire les courses, et c'est là où la loi viendra en contradiction avec les meilleurs intérêts du turf. Ce qui ont investi leurs deniers dans les pistes de courses ont sûrement des droits à la nomination des officiers des pistes et des devoirs de la commission devraient être de voir à ce que les règlements des courses soient stricts. L'adoption d'une telle loi létera la confusion chez plusieurs organisations dont l'administration a été jusqu'ici instable.

Le Lachine contre un All-Star

Le Lachine, champion de la ligue Montréal se reposera une semaine de son mémorable engagement de lundi d'être tenu en grande forme, il rencontrera, lundi prochain, une formidable équipe recrutée à même les meilleurs joueurs des autres équipes du circuit. Cette équipe dont le choix a été fait par M. Lucien Riopel et Cecil Hart, portera le nom d'All-Star. Elle livrera une royale bataille aux champions, détenteurs des coupes Ross et De Limbourg, lundi, le 21, au Victoria, rue Drummond.

BAKER AVEC LES "YANKS"

New-York, 15. — On dit que le Home Run Baker a été vendu aujourd'hui aux New-York américains. Le prix d'achat de l'ancien athlète n'a pas été publié.

UNE LUTTE HOMÉRIQUE, CE SOIR, ENTRE DEUX PUISSANTS CLUBS

LE CANADIEN ET LE QUEBEC SE DISPUTERONT CE SOIR LA PREMIERE PLACE DE LA N. H. A. — LE MONDE DU HOCKEY ATTEND FEBRILEMENT LE RESULTAT DE CE MATCH.

Le Canadien prendra-t-il la tête de la ligue ce soir ? Une victoire sur le Québec mettrait le Bleu Blanc Rouge un point en avant des Wanderers qui ne joueront pas avant samedi et trois points en avant du Québec.

Le temps est venu pour le Canadien de faire un effort suprême. A lui de saisir l'occasion qui se présente. Le championnat est à sa portée. A lui de s'en emparer.

Le Bleu Blanc Rouge a commencé la saison d'une manière hésitante et mal assurée. Il a remporté quelques victoires et a subi des échecs. Il était évident que le club manquait de système et d'ensemble. Maintenant, le club paraît avoir trouvé un système et le jeu avec plus de cohésion que jamais auparavant. Les deux victoires de la semaine dernière sur le club Ottawa, champion de la N. H. A., démontrent que le Canadien a enfin retrouvé sa forme des grands jours et qu'il est maintenant de force à lutter avec succès contre les meilleurs clubs de la ligue.

Samedi dernier à Ottawa, les hommes de Newey Lalonde ont forcé les joueurs de la capitale à se tenir constamment sur les côtés de la glace ou

dans les coins du patinoir. De cette façon, les adversaires du Canadien ne pouvaient approcher des buts de Vézina et ne tiraient que très difficilement et sans précision. Le Canadien essaiera de se servir du même système contre le club Québec.

Là où le Canadien avait surtout pêché par omission depuis le commencement de l'hiver, c'était dans le "back-checking". Or depuis quelques parties, les hommes du capitaine Lalonde se sont énormément améliorés sous ce rapport. Ils "checkent" énergiquement et avec persistance et paralyseraient ainsi les efforts de l'adversaire. Ils font même plus, ils le démoralisent.

Avec le jeu qu'il joue maintenant et avec ses tactiques agressives, le Canadien est un formidable adversaire, comme le Québec pourra s'en rendre compte ce soir. Ceux qui ont été témoins de la mémorable partie du 12 janvier entre le Canadien et le Québec à l'Aréna, voudront revoir ces deux clubs à l'œuvre ce soir.

Comme nous le disions plus haut, le vainqueur de la joute de ce soir prendra la tête de la ligue et aura une belle chance de se classer bon premier à la fin de la saison.

Le bataillon des sportsmen

Toronto est très fière du régiment d'athlètes organisé par le colonel Green.

Toronto, 15. — L'Association Patriotique des Sportsmen a tenu une grande assemblée hier soir à Masses Hall. Une foule immense y a assisté. Les citoyens de Toronto ont voulu témoigner par là qu'ils approuvent hautement le travail fait jusqu'à date par Tom Flanagan et tous ceux qui lui ont prêté leur concours, pour réunir des fonds pour rendre la vie plus agréable à ceux qui se battent dans les tranchées pour la cause de la civilisation. Le bataillon des sportsmen de Toronto qui a été organisé sous les auspices de cette organisation a réuni un corps superbe d'officiers parmi lesquels on remarque des athlètes comme Lou Scholes, Bob Dibble, Lou Marsh, Tom Flanagan, etc. Le régiment a pris pour devise: "Play the game."

Le Carnaval du Nord

Le Comité d'honneur se compose de MM. Alphonse Verreille, député; Jos Ainey, commissaire; David Giroux, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord; Ludger Gravel, président de la Chambre de Commerce de Montréal; Chs. Chailouf, éditeur-propriétaire du journal "Le Nord"; L. C. Boisvert, président de la section de la raquette de l'Association des Coureurs des Bois; N. Jédard, président général des Artisans Canadiens-Français; N. Sabourin, marchand de meubles; Jos. Giguère, propriétaire du café des Immeubles.

M. David Giroux, fera élection devant sa résidence, rue St-Denis, un superbe monument de glace représentant un foyer qui sera une exacte reproduction de l'une de nos bonnes cheminées canadiennes où l'on entendait les crépitements. Une inscription sera placée sur ce foyer avec ces mots: "Vive le foyer canadien!"

Plusieurs lettres ont été reçues par le bureau d'organisation provenant de différents clubs de raquette et de gardes militaires acceptant avec plaisir d'être présents au Carnaval.

La Commission Scolaire St-Edouard a bien voulu mettre à la disposition des "carnavalistes" tout le sous-sol de la colline St-Edouard pour le dîner sur le pouce du dimanche.

PARCOURS DE LA PROCESSION. Voici l'itinéraire de la procession du carnaval du dimanche matin lors de la parade d'église. Rassemblement coin Beaubien et St-Denis.

A dix heures, M. David Giroux, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, donnera la clé d'or du Nord au maire de Montréal qui la remettra aux raquetteurs et aux gardes militaires.

Le départ de la procession se fera immédiatement pour suivre les rues Beaubien, St-Denis, Blainville, St-Hubert, Bellechasse, Christopher-Columb, jusqu'à l'église St-Etienne.

PROCESSION DU SOIR. La procession du soir des chars allégoriques, clubs de raquetteurs, gardes militaires des Vétérans de 65 et 70, partira des coins St-Denis et Beaubien, pour défilé par les rues St-Denis, De Fleurimont, Christopher-Columb, Bélanger, St-Hubert, Bellechasse, St-Vallier, St-Zotique, Châteaubriand, Bélanger, St-Denis, Beaubien, St-Laurent, jusqu'au terrain du Shamrock où aura lieu le feu d'artifice.

La mort de Richardson

L'ancien joueur de hockey de Queen's est mort face à l'ennemi.

Kingston, Ont., 15. — Le capitaine George Richardson qui a été tué à l'ennemi la semaine dernière était un des plus brillants athlètes de cette ville. Les amateurs de hockey se rappellent ses grandes qualités alors qu'il faisait partie de l'équipe de hockey de Queens. Richardson est celui qui faisait savoir à la fois à quel point dans une lettre adressée au président de la C. A. H. A., la mort glorieuse de Davidson. Les flozes qu'il faisait de ce dernier peuvent maintenant lui être décernés car comme Davidson il a mourir bravement en face de l'ennemi.

Les résultats à la Havane

La Havane, 15. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui:

1re course, 3 furlongs —
1. Hasty Cora 109, Taplin, 2 A 1, 4 A 5, 2 A 5.
2. Fositano 112, Dominick, 4 A 1, 2 A 1, au pair.
3. No Friend 108, Doyle, 4 A 1, au pair, 1 A 2, Temps, 35-1-2.
Flora Bendora, Nanteka, Bray, Curtis, Alice Clark, Ayres ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs —
1. Strubhorn 102, Doyle, 2 A 1, 4 A 5, 2 A 5.
2. Unity 104, Smith, 5 A 1, 2 A 1, au pair.
3. Jack Nunnally 106, Jenkins, 3 A 1, 6 A 5, 3 A 5, Temps, 1-0-1.
Beaumont Belle, Gustie Maid, Ethop Allip, Eveygn C., ont aussi couru.

3ème course, 5 furlongs —
1. Hugh 106, Taplin, 19 A 1, 4 A 1, 2 A 1.
2. Jane 102, Jones, 4 A 1, 6 A 5, 2 A 5.
3. Inial 100, Jenkins, 10 A 1, 4 A 1, 2 A 1, Temps, 1-01-3-5.
White Eye, Jax, Pat, Davis, Ball Banu, Miss Primity, Phil Conner, Daylight ont aussi couru.

4ème course, 6 furlongs —
1. Imperator 120, Doyle, 2 A 1, 1 A 2.
2. Water Lily 99, Pitz, 5 A 2, 7 A 10.
3. Othello 115, Connolly, 8 A 5, 2 A 5, Temps, 1-12-2-5.
Kinworth a aussi couru.

5ème course, 11-16 mille —
1. Autumn 111, Jones, 5 A 2, au pair, 1 A 2.
2. Tener 103, Lomas, 6 A 5, 1 A 2.
3. Sun Guide 100, Steerret, 6 A 1, 2 A 1, au pair, Temps, 1-39-2-5.
Emily R., Miss Kingsbury, Caim, Tom Hancock ont aussi couru.

La Havane, 15. — Voici la liste des inscrits aux courses de mercredi:

1re course, deux ans, 4 furlongs: Great Doby, 141; Flights Fan, 116; Madding Miss, 116; Bedtime Stories, 118; Solvey, 118; Odessa, 118.

2ème course, à réclamer, trois ans et plus, 6 furlongs: Southern Star, 94; xSerenata, 97; Lady Powers, 100; Melicka, 100; Lady London, 102; Zin Del, 105; J. C. Welch, 105; Phil Ungar, 106; Birkan, 107; Angon, 107; J. B. Harrell, 110.

3ème course, trois ans et plus, 1 mille: Greenwood, 94; Rifle Shooter, 98; Dorothy Dean, 100; Celesta, 104.

4ème course, 6 furlongs: aDoctor Max, 96; Bill Wiley, 96; Fair Helen, 99; Startling, 102; aTheoria, 102; Dr Carmen, 104; King K., 104; Tokay, 104; Hester Frynse, 105; Korhage, 107; For Fair 107; Presumption, 107.

5ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: Chilla, 102; Ratina, 105; Dewrap, 107; Gaudet, 107; Undaunted, 107; Goodwood, 108; Tale Bear, 110; Toddling, 111; Counter Part, 112; Garl, 114.

6ème course, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 1/16: aLady Spirituelle, 98; Twilight, 103; Juliet, 107; Knavelet, 107; G. M. Miller, 110; King Radford, 110; Richard Lanborn, 110; Surpassing, 112; Batvia, 112; El Pato, 112.

x-Réclamations des novices.

Aux Courses de Juarez

Juarez, 15. — Voici le résultat des courses d'aujourd'hui:

1re course, 1 mille. —
1. Juanita Frederic, 120, Garner, 3 A 1, au pair, 2 A 5.
2. Sybil, 115, Pickens, 7 A 5, 1 A 2, 1 A 5.
3. Naslovovati, 113, Molesworth, 4 A 1, 3 A 2, 3 A 5.
Temps, 1-41.

Crankie, Riposta, Eleanor Marie ont aussi couru.

LE COMITE.

Ligue de hockey Montréal-Nord

Deux luttes acharnées en perspective pour demain soir.

Il ne reste plus que deux séries de parties à jouer dans la "Ligue Montréal-Nord" et le championnat de cette organisation est loin d'être décerné.

Les deux clubs qui ont le plus de chances, sont d'abord, Ahuntsic et le Bureau de Poste. Ces deux clubs se sont fait une lutte de course depuis le commencement de la saison, et il n'y a qu'une différence de un point qui les sépare.

Les parties de demain soir qui mettront aux prises les employés du Bureau de Poste avec les gens du Saut-au-Récollet et Ahuntsic avec le "Etudiants", ont une grande importance et de leur résultat dépend le championnat de la "Ligue Montréal-Nord".

On défend la N. H. A.

Les journaux de Toronto protestent contre l'hostilité de "Globe" à l'endroit des pros.

Toronto, 15. — La plupart des journaux de cette ville vont fort mal la façon dont le "Globe" traite la N. H. A. Ce journal prêche tous les jours à l'organisation professionnelle qu'elle n'existera pas l'an prochain en cette ville, et les autres proposent que tel ne sera pas le cas. D'après la majorité des journaux locaux la N. H. A. a pleinement donné satisfaction aux amateurs locaux que l'on ne pourrait satisfaire seulement en leur offrant des joutes de l'O. H. A.

A la Nouvelle Orléans

Nouvelle-Orléans, 15. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui:

1ERE COURSE — 1 mille.
1. Rey Oakwood, 112, Keogh, 5 A 1, 7 A 5, 7 A 10.
2. Czars Boy, 106, Garner, 30 A 1, 10 A 1, 5 A 1.
3. Politician, 106, Kederis, 4 A 1, 6 A 5, 4 A 5. — Temps: 1-41-4-5.
Kyrene, Talley Band, Cotton Top, Narmar, Rey, John Bunny Wapco, Anna Brazel, ont aussi couru.

2EME COURSE — 1 mille et 70 verges
1. Mary Warren, 104, Kedris, 7 A 1, 5 A 2, 6 A 5.
2. Plantagenet, 106, McTaggart, 4 A 1, 7 A 5, 7 A 10.
3. Toynebe, 107, McDermott, 6 A 5, 1 A 2, 1 A 4. — Temps: 1-44-4-5.
Irish Boy, Land of Kingscady, Milton Hobbes, Best Bid et Tucker Mordcaol ont aussi couru.

3EME COURSE — 1 mille et 70 verges
1. Kelsetta, 108, Kederis, 6 A 5, 1 A 2, 1 A 4.
2. Ingadoo, 104, Dodd, 6 A 1, 2 A 1, 4 A 5.
3. Miss Walters, 106, Hanover, 6 A 1, 2 A 1, 4 A 5. — Temps: 1-45.
Bobolink, Miss Fannie, Shrawabury, Talliana, Blonde, ont aussi couru.

4EME COURSE — 1 mille.
1. L. Larrick, 109, Garner, 5 A 1, 2 A 1, 4 A 5.
2. Lahore, 108, Lilly, 9 A 5, 7 A 10, 1 A 5.
3. Dick Williams, 104, Judy, 2 A 1, 4 A 5, 2 A 5. — Temps: 1-38-4-5.
Bryn Limah, Hanovia, Grunpy ont aussi couru.

5EME COURSE — 1 mille et 70 verges
1. Helen M., 103, Keogh, 12 A 1, 5 A 1, 5 A 2.
2. Chad Buford, 111, Westcott, 8 A 1, 5 A 2, au pair.
3. River King, 184, Vandusen, 30 A 1, 10 A 1, 4 A 1. — Temps: 1-43-3-5.
Chilton King, Colonel Ashmende, Chuba, Joe D., W. W. Clark ont aussi couru.

6EME COURSE — 1 mille et 20 verges.
1. Gildpost, 113, Kerner, 6 A 5, 1 A 2, 1 A 4.
2. Askana, 107, Keogh, 6 A 1, 2 A 1, 3 A 1.
3. Transport, 112, Lilly, 5 A 1, 1 A 1, 5 A 1. — Temps: 1-41-4-5.
Miss Thorpe, Redland, Prins S., Aristocrat ont aussi couru.

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

Grand Concert Belge

AU

HIS MAJESTY'S

LUNDI, 28 FEVRIER

SOUS LE PATRONAGE

De Son Excel. l'Hon. P. E. Leblanc,

PAR

Les Artistes des Opéras et Conservatoires Royaux

D'ANVERS ET DE BRUXELLES

Prix des billets: de 50c à \$2.00.

En vente chez Ed. Archambault, Ste-Catherine Est. et chez J. W. Lindsay, Ste-Catherine Ouest.

254-1A

THEATRE NATIONAL "SOIRES FRANCAISES" AUJOURD'HUI "LA PRÉFÉRÉE" 3 Actes par Lucien Desvares.

THEATRE CANADIEN AUJOURD'HUI "MARRIED" Une comédie bouffe. SEPT AUTRES ACTES.

FIVE QUARTS FOR 50 CENTS OF WHITE CROSS ALE LION BREWERY MONTREAL

50¢ est le prix d'un carton contenant cinq pintes de BIÈRE WHITE CROSS

PRINCESS CE SOIR A 8.15. Matinée, mercredi et samedi. A PAIR OF SIXES Avec Oscar Pignat. PRIX — Soir, 50c à \$1.00. Matinée, 50c à \$1.00.

ORPHEUM AUJOURD'HUI 8.10 p.m. HOMER B. MASON et MABEL KEELER dans "MARRIED" Une comédie bouffe. SEPT AUTRES ACTES.

GAYETY Ben Welch et sa grande représentation nouvelle. "A Whirl of Refreshing Fun"

SALLE WINDSOR 21 MARS Ina et Théo. Henrion Récital pour 2 pianos. Concert d'adieux.

ARENA CE SOIR A 8.10 SUR GLACE ARTIFICIELLE Québec vs Canadien

Courses à Lachire De grandes courses au trot et à l'amble auront lieu à Lachire sous les auspices du Club de Courses de Lachire, jeudi, le 17 février 1916. Voici le programme: — CLASSE 2.35. — BOURSE \$40.00 (Classe non terminée)

COURSES DE 2 MILLES — 2 DANS 3 Dolly L., A. Libman; King Boy, N. Dagenais; Ella B., John Raymond; Jos. Singer, H. Cardinal; Black Joe, J. Guzzi; Baby Boy, Jos. Foley.

CONDITIONS — Les règlements de la N. T. A., avec exception gouvernement. Honoraires d'entrée: 5 pour cent et 5 pour cent additionnel au gagnant. Bourses divisées en 25, 15 et 10 pour cent. L'organisation se réserve le droit de changer le programme. L'organisation ne sera responsable d'aucun accident. Première course à 2 heures précises.

ADMISSION 25 CTS. Si le temps était mauvais les courses seraient remises à mardi, le 22 février.

Accident dans un collège En glissant sur une rampe d'escalier, un jeune écolier de onze ans tombe et se brise le crâne.

Berthierville, 15. — Un bien pénible accident est arrivé dimanche après-midi, au collège St-Joseph de Berthierville. Un jeune écolier, âgé de 11 ans, Avila Dauphin, fils de M. Alphonse Dauphin, de St-Norbert, s'est tué dans les circonstances tragiques que l'on va lire.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Ltd., 100, rue St-Jacques, Montréal. Numéro 70 Rue St-Jacques, Montréal.

Félicitation du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

PAR RITA D'ANJOU

(Suite) No 225.

Le physiognomiste du petit... le regardait le visage de celle qu'il aimait, qu'il avait à tant de reprises croisée sur sa route, mais dont il n'avait jamais rencontré les enfants, si ce n'est quand ils étaient très jeunes, à Wallersnes. Il insista encore, fut loquace, persuasif, et Yane finit par consentir à la venue que son mari lui recommandait au Salon où elle savait qu'il se rendait tous les ans. Elle s'amusa par anticipation de la surprise qu'éprouverait Max.

Elle accompagna Jacques chez lui, son petit garçon par la main, et, en une heure à peine, l'esquisse fut prête. — A demain ? supplia le peintre reconduisant Yane.

Celle-ci, avant de rentrer, passa chez Mme Carlet : rien encore. Mon Dieu, comme c'était long !

XXIX

En se rendant chez Raoulot le lendemain, notre Bretonne entra encore chez Mme Carlet et immense fut la joie de Louis. On lui remit une lettre d'Allemagne, adressée à sa grand-mère et portant cette suscription : "Pour Louis Raoulot."

L'enfant l'ouvrit tout de suite et, assis avec Yane sur un banc de la petite place ombragée qui est devant l'église de Saint-Philippe du Roule, ils lurent tous deux.

"Mon cher petit frère, je profite de la liberté que me donne la vie de collège ? — pour moi c'est la liberté, un camarade t'enverra ce message — pour t'écrire.

"Ici je souffre moins que seul, errant dans cette grande cage cadennaise qu'est notre maison.

"Depuis ta fugue, ta vie n'était plus possible, je ne sais que suivi de deux valets, mes promenades ressemblaient à celles d'un prisonnier.

"Tante avait bien tort de se méfier. Jamais je ne me serais sauvé. Sans doute, j'ai une maman et je suis désolé de sa peine, mais moi, l'ainé, je ne puis déserter, l'honneur des Nartfeld m'est confié, je dois continuer les traditions et me battre à la tête de mes compatriotes, ainsi que l'a fait papa.

"Je le lui ai promis au lit de mort ; toi, mon petit Louis, tu as suivi le chemin où t'appelait ton cœur, tu as bien fait. Notre chère maman ne pouvait vivre abandonnée. Il eût mieux valu que ce fût Frida qui allât avec elle, parce que les deux Nartfeld n'étaient pas de trop pour soutenir la réputation du grand mort qui fut notre père, mais elle n'était pas assez vieille, la petite Frida.

"Nous serons sans doute toujours séparés maintenant. Etudiant en France, élevé par maman, tu seras Français, toi ! Notre famille sera en deux morceaux, à cheval sur deux pays, et deux pays ennemis !

"Si je n'étais pas un homme, des fois j'en pleurerais.

"Tu peux m'écrire à Heidelberg, me parler de ta vie, de Maman. Je t'ai déclaré, le peuple canadien formait un groupe de citoyens paisibles, de sujets britanniques établis dans un pays très éloigné du théâtre des hostilités. La population de la province de Québec se livrait alors à l'agriculture, comme l'avaient fait ses ancêtres et comme elle continuera de le faire, j'espère, quand la guerre sera terminée et quand nous aurons enfin la paix.

"La déclaration de guerre fut chose terrible, elle fut aussi soudaine qu'elle l'était imprévue.

"Le coup était tellement inattendu que, lorsque la guerre fut déclarée, le président de la République française, et son premier ministre étaient hors du territoire, en visite officielle en Russie. L'attentat de Sarajevo en Herzégovine, commis le 28 juillet, fut suivi d'un ultimatum par lequel l'Autriche exigeait de la Serbie l'acceptation des conditions les plus humiliantes jamais imposées à un peuple libre.

"Nous avons eu ensuite l'intervention de l'Allemagne pour limiter le conflit entre l'Autriche et la petite Serbie. L'Autriche ayant refusé de soumettre la question controversée à un tribunal impartial, il devint évident que le but de l'Allemagne était de précipiter un conflit.

UN DISCOURS DE L'HON. CHARLES MARCHÉ

NOTRE PARTICIPATION A LA GUERRE. — TEXTE DU "HANSARD" DU 1er FEVRIER 1916.

Au cours du débat sur l'adresse, l'hon. Charles Marché a prononcé à la Chambre un remarquable discours dont nous extrayons les passages suivants concernant notre participation à la guerre :

L'HON. CHARLES MARCHÉ. — Le Canada est la première colonie de l'Empire, et ce titre lui crée une responsabilité à laquelle il ne peut rester indifférent.

Si le Gouvernement veut bien songer à ce qu'est l'opinion publique dans ce pays au début des hostilités, lors de l'invasion de la Belgique et du Luxembourg par l'Allemagne et y réfléchissant dix-huit mois aujourd'hui il admettra qu'il est heureux pour lui que le parti libéral et l'opposition, d'autres orateurs avant moi, au cours de la présente session, l'aient dénoncé et pendant la session du mois d'août 1914, ont dit tout ce qu'il y avait à dire sur cette question. Mon principal but en prenant la parole, ce soir, est de réfuter certaines accusations portées contre la malheureuse province que l'habitée et l'on m'exécra si je m'étends un peu longuement sur l'attitude de la province de Québec dans la crise actuelle. Il n'était pas absolument nécessaire de défendre cette province, car son attachement à la couronne est consacré par l'histoire. Beaucoup d'entre nous paraissent ignorer que dès 1763, un an après la signature du traité de Versailles qui céda à la couronne anglaise la moitié de l'Amérique du Nord, le général Murray organisa à Québec un régiment de troupes françaises, recruté à Montréal, Trois-Rivières et Québec pour maintenir l'ordre et la paix et assurer l'approvisionnement des troupes anglaises qui sont devenues depuis la belle province d'Ontario.

C'est ce régiment français, organisé par le général Murray et commandé par des officiers anglais, qui fut chargé de pacifier cet immense territoire, un an à peine après la cession. Il n'y a pas un enfant de nos écoles qui ignore que les Français qui avaient été fidèles à la couronne de France tant que le drapeau français avait flotté sur ce pays, avaient voué la même fidélité à la couronne britannique, immédiatement après la cession. C'est donc en 1763 que la population française de la province de Québec a été appelée pour la première fois à combattre pour la couronne d'Angleterre. Au premier abord, la nécessité de cette évocation du passé n'est peut-être pas très évidente, mais je crois que si l'on rappelle certains faits, après avoir entendu les déclarations si franches et si sincères de l'hon. député de Nicolet cet après-midi, l'honneur français peut-être pas compris par la majorité des membres de cette Chambre dont la connaissance du français laisse encore beaucoup à désirer. En 1763, le gouverneur Murray s'adressait aux soldats français pour assurer le maintien du régime britannique au Canada.

Treize ans plus tard, en 1776, c'est à peine croyable, les autorités britanniques s'adressaient encore aux Canadiens-français pour protéger les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, cette fois, contre les attaques des colons de langue anglaise en révolte contre Sa Majesté d'Angleterre. C'était la deuxième fois que la population française de la province de Québec donnait la preuve de sa fidélité à la couronne britannique.

En 1812, on eut encore recours à eux pour la défense des institutions anglaises, mais cette fois il ne s'agissait pas de repousser les attaques des sujets anglais révoltés, mais d'Américains qui avaient envahi le Canada. Les envahisseurs s'étaient emparés de Montréal sans coup férir et se préparaient à occuper tout le pays lorsqu'ils furent arrêtés à Châteauguay par de Salaberry, pendant que Brock les arrêtait à Queenston, après s'être assuré le concours d'un nombre suffisant de loyalistes de l'Empire — un peu pour permettre au Haut-Canada de faire ce que le Bas-Canada faisait déjà depuis nombre d'années.

En 1776, lorsque Montréal tomba aux mains de l'armée américaine, deux Canadiens, de Lanauzière et M. Bouchette, conduisant le gouverneur anglais, Guy Carleton, en canot jusqu'à Québec. Après l'avoir enfermé dans la citadelle, ils lui firent un rempart de leurs corps et une fois plus sûrement de l'invasion les possessions anglaises, lorsque le brave Montgomery, ses soldats américains tentèrent vainement d'escalader les bords de la citadelle, descendant le mémorable mur de Noël.

En 1885, la province de Québec fut soumise à une autre épreuve, une épreuve plus pénible peut-être que celle que je viens de mentionner, car le temps semblait avoir accompli son œuvre d'apaisement. Beaucoup d'habitants de la province de Québec avaient émigré dans les plaines de l'Ouest. Les membres de la Chambre qui représentent cette partie du pays seront les premiers à admettre que les Canadiens-français ont été des colons précieux pour le Nord-Ouest canadien. Il y a un an ou deux, j'avais la bonne fortune de m'entretenir à Saint-Boniface avec le père le plus âgé peut-être de tout le Canada, un homme de quatre-vingt-quatre ans. J'en eus le plaisir de rencontrer près du palais épiscopal une vieille religieuse de quatre-vingt-douze ans. Ces personnes ne s'étaient pas rendues au Nord-Ouest dans un wagon-salon, ni par la voie double de nos chemins de fer canadiens, mais dans un canot d'écorce de houleau.

Elles y étaient venues autrefois, lorsque le Nord-Ouest avait pour la première fois été livré à la colonisation. De concert avec les pionniers de Lord Selkirk, elles y avaient jeté la semence de ce qui est devenu le immense Ouest canadien.

En 1885 a éclaté au Nord-Ouest une regrettable rébellion. Plusieurs chefs qui y prirent part étaient d'origine française ; la plupart étaient des descendants d'habitants de la province de Québec. Les sympathies de celle-ci allèrent naturellement à ses enfants. Elle avait entendu dire qu'ils avaient des griefs qui n'avaient pas été redressés, et la population a pris fait et cause pour ceux qui avaient des plaintes à faire entendre au pied du trône. Cependant, dès que la révolte se manifesta ouvertement, lorsque ces habitants du Nord-Ouest s'en prirent au drapeau anglais et aux autorités canadiennes, ils se joignirent à ceux de la province de Québec, les soldats du 6e bataillon, de Montréal, sous la conduite d'un ancien président de cette Chambre et du major Dugas, qui était connu de la masse au Nord-Ouest, et ceux du 9e bataillon de Québec, firent bravement leur devoir, combattant leurs compatriotes pour maintenir en ce pays les institutions britanniques, et faire respecter la loi anglaise et le bon ordre.

Le général Strange, qui les commandait, fut très étonné de voir que ceux qui acceptaient la tâche imposée, en chantant ces complaintes que les anciens chasseurs, les pionniers et les vieux missionnaires d'autrefois s'étaient avec tant de plaisir, et qui rappelaient les origines de ce pays — avec quel entraînement ils se rendaient dans les prairies de l'Ouest, sur le théâtre des hostilités. Ce fut la dernière fois que les Français de la province de Québec eurent à donner la preuve de leur participation active à la guerre.

Puis la présente guerre s'est déclarée, l'ennemi s'est rué sur la France, notre ancienne patrie, sur la France qui a tant fait pour ce pays, qui y a mis l'empreinte de son génie, qui, au départ, a laissé ici 60,000 colons dont les descendants au nombre de plus de 2,000,000 sont dispersés sur tout le continent. On les trouve de l'océan Arctique au golfe du Mexique, de l'Atlantique au Pacifique, dans toutes les professions depuis la plus humble jusqu'à la plus noble.

Monsieur l'Orateur, je dois dire à l'honneur de la majorité des Canadiens français au Canada que leur loyauté n'a jamais été en défaut. Lorsque la guerre a éclaté, la population de la province de Québec a vu deux choses : que la France était sur le point d'être écrasée, et que sa disparition de la carte de l'Europe et du monde civilisé serait un malheur que nul ne comprendrait mieux que la population de langue anglaise. Nous avons compris que l'Angleterre étant attaquée, nous l'étions aussi ; que si elle avait nos provinces délaissées, il n'y avait pas d'autre chose à faire que d'entrer dans la mêlée. Nous y sommes ; nous y sommes pour y rester et pour obtenir la victoire.

On a eu quelque peine à effectuer le recrutement dans la province de Québec, et je désire effleurer ce sujet. Cet après-midi, dans sa franche et loyale déclaration à la Chambre, le représentant de Nicolet a exposé l'une des causes qui ont entravé le recrutement dans ma province. Il a raconté avec une grande clarté et d'une manière fort intéressante la gêne du mouvement nationaliste en ce pays.

Les nationalistes, de leur côté, considèrent que les soldats de Sa province au Canada ne sont en dehors des limites du territoire canadien, aucun devoir à remplir envers l'Empire. Cette théorie, l'honorable député de Nicolet (M. Lamarche) l'a exposée de façon fort claire. Comme il a donné lecture en français des résolutions adoptées à Saint-Eustache, résolutions qui expliquent dans la province de Québec, le rôle que nous jouons en ce pays.

L'idée impérialiste, la voilà. Les nationalistes, de leur côté, considèrent que les soldats de Sa province au Canada ne sont en dehors des limites du territoire canadien, aucun devoir à remplir envers l'Empire. Cette théorie, l'honorable député de Nicolet (M. Lamarche) l'a exposée de façon fort claire. Comme il a donné lecture en français des résolutions adoptées à Saint-Eustache, résolutions qui expliquent dans la province de Québec, le rôle que nous jouons en ce pays.

de l'établissement du gouvernement responsable au Canada, C'est donc le village de Saint-Eustache que M. Monk et ses partisans, dont certains font aujourd'hui partie du cabinet, choisirent pour l'inauguration de cette campagne dévotionnelle.

Sous le titre "Quebec-Montréal-England", M. Bourassa vient de publier un volume qui n'a pas encore eu l'honneur de la traduction, mais qui ne tardera pas, je suppose, à être traduit en anglais. Nos compatriotes de langue anglaise auront donc l'occasion de se mieux rendre compte de l'attitude de M. Bourassa et de son parti envers la province de Québec. Dans ce volume, M. Bourassa fait observer qu'au moment de l'adoption à l'unanimité de la loi de la marine de guerre, sur laquelle j'eus l'honneur de demander l'avis de la Chambre, M. Monk n'était pas à son siège, s'il s'y était trouvé, déclarerait-il plus tard à la Chambre, il eût demandé la mise aux voix. Le mauvais état de sa santé avait empêché M. Monk d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis ; à son retour, il alla voir M. Bourassa — c'est ce dernier qui nous le dit — et lui proposa de se joindre à lui dans cette campagne nationale contre le programme naval du Gouvernement. M. Bourassa fit réponse qu'il consentait à participer à la campagne, pourvu qu'on lui donnât l'assurance que tout concernait la fois la marine de guerre et le régime des contributions, disant qu'il n'aurait absolument le programme libéral et que celui du parti conservateur ne lui semblait pas moins méprisable.

Aussi, tenant à ce que son attitude fût clairement définie, demanda-t-il à rédiger lui-même les résolutions qui devaient constituer le programme du nouveau parti, le programme auquel les membres de cette Chambre, ainsi que le disait cet après-midi le représentant de Nicolet, doivent d'aujourd'hui adhérer dans la province de Québec.

Ces résolutions, adoptées dans le village historique de Saint-Eustache en terre classique, à une grande assemblée à laquelle assistaient plusieurs citoyens marquants, dont quelques-uns sont devenus membres du cabinet, tandis que d'autres ne sont en core que simples députés ministériels, ces résolutions, dis-je, n'est pas de nos jours d'en donner lecture et de s'y arrêter un instant. Cela me permettra de faire voir à quels obstacles nous nous heurtons dans la province de Québec à cette époque où l'un des grands partis politiques faisait tout en son pouvoir pour influencer dans l'esprit de la population de cette province, qui est cependant rien moins que belliqueuse, l'idée qu'en dehors du Canada elle n'avait aucun devoir à remplir envers la couronne britannique, qu'il était ainsi décrié par la Constitution et par la loi de la Milice. Telle est précisément l'attitude que prend encore aujourd'hui le colonel Lavergne. Bien que faisant partie de la milice canadienne, il considère qu'il n'a aucun devoir à remplir hors du Canada.

Après avoir cité les résolutions de St-Eustache, M. Marché poursuit : Telle est la chartre, telles sont les circonstances qui ont accompagné la naissance du parti soi-disant nationaliste. Les conservateurs, à ce moment-là, abandonnés tout espoir de renverser l'Administration libérale qui avait tant fait pour le Canada. Voyant que la majorité des électeurs de la province de Québec se montraient favorables à la réciprocité et qu'il ne leur restait plus d'autre moyen pour faire pencher de leur côté la balance du pouvoir, ils eurent recours à cette politique.

Monsieur l'Orateur, j'aime la liberté de discussion ; je ne serais pas libéral, si je ne réclamaiss pas cette liberté. Cette question de la participation de Québec aux guerres de l'Empire en est une qui est canadienne au droit de décider, et ce qui le concerne. C'est l'attitude que nous avons prise dans ce pays ; c'est celle que le parti libéral a assumée, et je suis convaincu que c'est la position que la majorité de la population du Canada prendra, parce que nous voulons que notre pays reste durant la guerre ce qu'il était auparavant, un pays libre où tous les habitants se trouvent sur un pied d'égalité et où il n'existe pas d'entraves au droit de libre discussion.

Mais, avec cette opinion, ce sentiment et cet esprit, nous, du parti libéral, n'avons pas hésité de nous présenter à nos compatriotes de la province de Québec pour leur demander d'ignorer la lettre même de ce parti libre et de voter au statut relatif à la Confédération, de faire abstraction de l'attitude tenue dans le passé par Cartier et Lafontaine, par Macdonald et Campbell, telle que rappelée par mon honorable ami de Nicolet, et par sir John A. Macdonald lui-même aux premiers jours du régime constitutionnel que nous avons maintenant.

Le Canada ne comptait pas alors la population d'aujourd'hui ; il ne possédait pas alors les ressources de nos jours ; il n'avait pas assumé les responsabilités auxquelles il doit aujourd'hui répondre. La population du Canada a rempli son devoir envers l'Empire en défendant l'intégrité de son territoire national, en développant ses ressources, en ouvrant ses immenses territoires à l'augmentation du chiffre de ses habitants. Nous nous trouvons à acquiescer ainsi ce que nous devons à l'Empire.

Mais, le 4 août, lorsque l'Angleterre fut entrée en guerre, elle n'a pas seulement été déclarée ennemie comme le fut celle du Soudan au moment où sir John A. Macdonald a refusé aux Canadiens le droit de participer aux hostilités en faveur de la mère patrie. Sir John avait peut-être parfaitement raison de suivre alors cette ligne de conduite. Dans cette guerre-là et dans d'autres également, nul raisonnement ne militait en faveur de la participation du Canada. Le principe qui veut que lorsque l'Angleterre est en guerre et que le Canada est également en guerre est bon en soi, mais il n'est pas toujours nécessaire de le mettre en vigueur. Mais dans cette guerre, lorsque les principes d'humanité sont en jeu, lorsque l'civilisation elle-même est menacée d'être rejetée mille ans en arrière, lorsque les Huns, ainsi que Killing appelle à sa juste titre les allemands — bien que dans le passé l'Allemagne ait donné de grandes preuves de sa civilisation — lorsque les allemands se sont oubliés jusqu'au point de faire ce qu'ils ont fait pendant ces derniers mois, notre pays n'a pas d'autre devoir que prendre sa part du fardeau, et c'est ce que nous avons fait.

LISTE PARTIELLE DE LA SOUSCRIPTION A L'HOPITAL MILITAIRE LAVAL

Table listing donors and amounts for the Laval Military Hospital subscription. Includes names like C. A. Dupuis, J. A. Bouché, and amounts in dollars and cents.

Le secrétaire de la Commission de l'Hôpital Militaire Laval. (Signé) JOSEPH GAUVREAU.

La prohibition à Joliette

Un bref d'injonction va être demandé aujourd'hui.

Il est très probable qu'un bref d'injonction sera soumis aujourd'hui dans le but d'empêcher qu'on ne procède à l'adoption d'un règlement de prohibition à Joliette. M. Donat Brodeur s'est rendu hier à ce dernier endroit afin de se procurer tous les documents dont il a besoin pour appuyer une requête dans ce sens. Cette requête si l'on en vient à la conclusion qu'il convient de la soumettre après l'examen des motifs, devra être présentée dans le cours de la journée. Quant aux motifs eux-mêmes sur lesquels s'appuierait le bien-fondé des procédures éventuelles il est inopérant de les indiquer avant que le tribunal n'ait eu le premier l'occasion d'en juger la valeur.

Advertisement for 'Le Remède Mauvais Rhume' and 'Sirop Gauvin' for the Rhume. Includes an illustration of a child and text describing the medicine's benefits.

DETROIT AY TOUJOURS FORT

Le cours de cette valeur atteignait 88 1/2, hier, sur le marché local.

Detroit United a continué hier son mouvement de hausse inauguré depuis quelques jours et la vigueur de cette valeur a été l'événement le plus remarquable de la journée.

Le cours du Detroit Railway montait jusqu'à 88 1/2, après avoir fait 87 dans le cours de la matinée.

Il en est de même pour le Detroit & St. Clair, qui a gagné 1 point à 160. Power était également en hausse de 1 point à 225 1/2, tandis que Steel of Canada était faible à 37 3/4.

Les autres valeurs de la liste étaient tranquilles.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pacific — 20 à 173.

Canadian Steamship Lines Voting Trust — 50 à 17.

Cedars Rapids — 2 à 72, 10 à 73 1/2, 50 à 73.

Detroit — 50 à 85 1/2, 75 à 85 3/4, 20 à 85 1/4, 80 à 85, 25 à 85 1/4, 50 à 85 3/4, 135 à 86, 75 à 86 1/2, 125 à 86 3/4, 25 à 87, 5 à 86 1/2, 35 à 86 3/4, 25 à 86 1/2, 25 à 86 3/4, 15 à 86 5/8, 55 à 86 3/4.

Quebec Ry. — 25 à 17 1/2, 25 à 17 1/4, 30 à 17.

Shawinigan — 42 à 133 1/2, 50 à 133 3/4, 2 à 133 1/2, 125 à 133 3/4.

Ames-Holden — 15 à 22 1/2.

Canada Carb — 15 à 70.

Canada Cement — 25 à 47 3/4, 20 à 47 1/4.

Canada Cottons — 100 à 40.

Consolidated Mining and Smelting — 190 à 162, 100 à 161, 20 à 160 1/2, 30 à 160 1/2, 50 à 161, 20 à 161.

Loyal Construction Company — 1-2 à 35, 6 1/2 à 35, 50 à 35 1/2.

Ontario Steel Products — 50 à 23 1/2.

Canadian General Electric — 10 à 114.

Carriage Factories — 50 à 29 1/4, 90 à 29, 25 à 29 1/4, 10 à 29 1/2, 25 à 30 1/4.

Dominion Textile — 1 à 80, 5 à 78.

Laurentide — 20 à 184.

Lake of the Woods — 165 à 130.

Macdonald — 20 à 11.

Steel Corporation — 50 à 45.

Steel Company of Canada — 35 à 38 1/2, 25 à 38 1/4, 5 à 38 3/8, 25 à 37.

Crown Reserve — 410 à 45.

Canadian Steamship Lines Ltd. — 100 à 153 3/4.

Steel Company of Canada Ltd. — 25 à 88.

Canada Cement Bds. — \$3,000 à 94, \$2,000 à 94, \$100 à 94.

Canada Cotton Bds. — \$1,000 à 79.

Cedars Rapids Bds. — \$500 à 85 1/2, \$100 à 85 1/2.

Bank of Nova Scotia — 1 à 26 1/2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Brazilian — 5 à 54.

Detroit Ry. — 250 à 87 1/2, 25 à 87 1/4.

Can. Cotton. — 25 à 40.

Iron Com. — 25 à 48.

Power. — 50 à 226.

Carriage Factories. — 5 à 31.

Quebec Ry. — 50 à 17 1/4.

Steel of Canada. — 50 à 38.

Steel of Canada pref. — 25 à 87 1/2.

Oblig. Cedars. — \$100 à 85 1/2.

Cedars. — 5 à 73 1/2.

Brazilian. — 20 à 54.

C. P. R. — 25 à 172.

Cement Com. — 25 à 47 1/4, 75 à 47, 25 à 47 3/8.

Detroit Ry. — 10 à 87 3/4, 25 à 88, 100 à 87 1/2, 15 à 87 3/4, 25 à 87 5/8, 25 à 87 1/2, 50 à 87 3/4, 25 à 87 7/8, 150 à 87 3/4, 30 à 88, 200 à 88 1/2.

Carriages. — 35 à 32.

Can. Cotton. — 10 à 40 1/2, 15 à 41.

Iron Com. — 30 à 44 3/4, 50 à 44 1/2.

Ontario Steel. — 20 à 23 1/2.

Lake of the Woods. — 25 à 130.

Power. — 50 à 225 1/2.

Lyall. — 10 à 36, 75 à 35 3/4.

Penman's. — 45 à 60.

Quebec Railway. — 15 à 17.

Shawinigan. — 75 à 134.

Steel of Canada. — 5 à 38, 115 à 37 3/4, 85 à 38 1/4.

Smelters. — 25 à 160 1/4, 25 à 160.

Steamships pref. — 55 à 75 3/4.

Cement pref. — 10 à 91.

Oblig. Rubber. — \$1,000 à 96 3/4.

Emprunt de Guerre Canadien. — \$100 à 97 7/8.

Ames-Holden pref. — 1 à 73.

Scotia pref. — 25 à 112.

ABITIBI POWER & PAPER

L'assemblée générale annuelle de cette compagnie a eu lieu lundi. Les directeurs n'ont pas jugé à propos de publier leur rapport officiel afin de ne pas créer d'erreurs possibles, le rapport ne couvrant qu'une période de trois mois des opérations du moulin à papier. Toutefois, on assure que le résultat de l'année est très favorable et que la déduction faite d'une forte somme au compte de dépréciation, les recettes ont dépassé le chiffre total du dividende privilégié pour une année entière.

L'usine à papier produit maintenant 220 tonnes de papier journal par jour, et les commandes acceptées suffiront à maintenir l'activité durant une longue période.

Tous les directeurs de la compagnie ont été réélus pour l'année courante.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par la maison Brunet & Dupuis, Nos. 95 et 97 rue St-François-Xavier :

Ames Holden. 23 22 23

Bell. 150 150 150

B. C. Packers. 125 125 125

Brazilian T. L. & P. 54 54 54

Can. Car Found. Co. 67 67 67

UNE BAISSÉ GENERALE

Mercantile Marine privilégié était la valeur la plus faible, hier, à Wall Street.

New-York, 15 — La Bourse locale a été entièrement au mains des professionnels aujourd'hui et les valeurs principales étaient ou bien irrégulières ou bien faibles.

Crucible Steel faisait cependant exception à la règle générale et ses cours montaient de 5 1/2 points à 82 7/8. Les autres valeurs actives étaient International Nickel, les sucres, United Fruit et les huiles.

Mercantile Marine privilégié était le stock le plus faible, il faisait une perte de 5 1/4 points à 65 1/2.

Les valeurs vendant la majeure partie de leurs gains récents en dépit des bilans très favorables publiés par les compagnies Utah et Chino Copper.

U. S. Steel et la plupart des chemins de fer étaient en baisse d'une fraction à 1 point.

La liste entière s'est un peu améliorée à la dernière heure.

Ventes : 585,000 actions.

Les obligations étaient peu actives et plus faibles.

Total des ventes \$3,040,000, valeur au pair.

STOCKS DE NEW-YORK

Ces cours sont fournis par la maison Brunet & Dupuis, Nos. 95 et 97 rue St-François-Xavier :

Alaska Gold. 23 1/2 23 1/4

Allis-Chalmers. 31 1/4 30 1/2

Am. Ice Sugar. 69 3/4 70 3/4

Am. Can. Pro. 187 186 1/2

Am. Loco Com. 113 112 1/2

Am. Sugar. 113 113

Am. S. & Ref. Co. 101 3/4 101 1/2

Am. Car Found. 71 1/4 70 5/8

Am. Wire. 127 5/8 127 1/2

Ana. Min. Co. 90 3/4 90 1/4

A. T. & Santa. 103 103 1/4

Baldwin Loco. 113 1/2 112 7/8

Balt. & Ohio. 87 5/8 87 1/4

Brook. Rap. Tr. 85 84 1/2

Can. Leather. 53 5/8 53 1/2

Can. Pac. 172 172 1/2

Can. S. & O. 61 1/2 62

Can. Steel & P. 95 1/4 95 1/4

Can. Pac. N. Y. 134 1/2 134 1/4

Can. Gas & Iron. 45 7/8 46

Can. Lumber. 127 1/2 127 1/2

Crucible Steel. 77 1/4 77 3/8

Distillers. 47 1/8 47 3/4

Eric. Railroad. 37 1/2 37 1/2

G. Nor. Ore. 49 1/4 49

Gould & Ry. pref. 121 3/4 121 1/2

Goodrich. 105 1/4 105 1/4

Interbor. 17 1/2 18 1/2

Illinois C. & St. P. 71 3/4 71 3/4

Illinois C. & St. P. 146 5/8 146 1/2

Inter Mer. Mar. 14 3/4 16 7/8

Int. Tel. & T. 71 1/4 68 1/8

Kansas City S. & P. 37 1/2 37 1/2

Maxwell Motor. 49 3/4 49 1/8

Missouri Pac. 5 1/2 5 1/4

N. Y. Air Brake. 152 150 1/4

Northern Pac. 113 1/2 113 1/2

N. Y. S. & P. 57 5/8 57 1/2

Pressed S. Co. 58 58

People's Gas. 104 103 1/2

Rock Island. 78 3/4 78 3/4

Rock Island. 78 3/4 78 3/4

Rep. Steel Spring. 42 42

Rep. Iron & S. Ca. 54 53 1/4

Rock Island. 78 3/4 78 3/4

South Pacific. 99 7/8 99 3/4

Sloss, Sheffield. 59 59

Studebaker. 132 1/2 132 1/2

Tenn. Copper. 39 38 7/8

U. S. Steel Com. 88 88 7/8

U. S. Steel Com. 117 1/4 117 1/4

Ind. Alcohol. 108 1/4 108 1/4

Utah Copper. 85 85

Virginia Com. 134 1/8 134 1/8

West. Union Tel. 89 89

Westinghouse. 67 3/8 67 1/8

BOURSE DES MINES

MINES DE COBALT

De. Off. De. Off.

Bailey. 06 1/4 06

Beaver. 41 39 1/2

Buffalo. 27 27

Chambers. 45 45

Crown Reserve. 45 45

Kerr Lake. 435 435

Larose. 65 65

McKinley Darragh. 48 47

Nipissing. 725 675

Peterson Lake. 26 1/2 26

Right of Way. 05 1/2 05

Silver Leaf. 03 1/4 02 1/4

Temiskaming. 68 1/2 67 1/2

MINES DE PORCUPINE

Apex. 07 1/4 07

Dome Extension. 29 1/2 29 1/4

Dome Lake. 28 1/2 28

Dome Mines. 2950 2950

Poley O'Brien. 60 60

Hollinger. 3050 2950

Jupiter. 23 1/2 23

McIntyre Extension. 28 1/2 28

McIntyre. 103 102

Moneta. 11 10 1/2

Pore Crown. 82 80

Pore Imperial. 04 03 3/4

Pore Tisdale. 02 1/2 01 3/4

Pore Vipond. 74 1/2 73

Preston East Dame. 05 04 3/4

CANADIAN MINING AND EXPLORATION

New-York, 15. — Le conseil d'administration de la Canadian Mining and Exploration Co. a autorisé une distribution de son actif de \$65,722, équivalant à un peu plus de 26 pour cent d'un capital de \$250,000.

Un nombre de administrateurs de la compagnie qui se partageront cette somme figurent MM. W. E. Corey, P. A. Rockefeller, A. H. Wiggin, E. C. Converse, C. H. Sabin, T. L. Chadbourne, fils, J. R. de Lamar, R. M. Thompson, A. Monell et C. L. Demison.

La Canadian Mining and Exploration Company, Limited, rapporte, pour les 13 mois prenant fin le 31 janvier 1916, les chiffres suivants :

Revenu brut. \$750,623

Frais généraux. 82,809

Excédent. \$667,814

Le bilan de la compagnie, à la date du 31 janvier 1916, s'établit de la façon ci-après :

Actif. Encaisse. \$3,151,722

Capital-actions. \$2,500,000

Report à nouveau. 651,722

Total. \$3,151,722

Après déduction du déficit de \$16,092, à la date du 31 décembre 1914.

MACKAY COMPANIES

L'assemblée annuelle des actionnaires des compagnies Mackay, tenue hier, le président, M. Charles M. Mackay, a déclaré que les résultats de l'année ne permettaient pas une augmentation du dividende ordinaire. Le rapport annuel doit être publié aujourd'hui.

SMELTERS ETAIT PLUS FAIBLE

Dominion Steel Foundries subissait une baisse de trois points.

Toronto, Ont., 15. — Le marché local a été tranquille et plus faible aujourd'hui. Consolidated Smelters regagnait de 3 points à 159 5/8, pour fermer, ensuite à 161.

Dominion Steel Foundries perdait également 3 points à 103.

La clientèle s'intéressait aux valeurs Mackay à cause de l'assemblée annuelle tenue aujourd'hui à Boston. Cependant le cours de ce stock regagnait de 1 1/4 à 84.

La nouvelle que les directeurs de la Compagnie Carriage Factories avaient décidé de suspendre le paiement du dividende privilégié a un peu ralenti l'ardeur des spéculateurs.

Au cours de l'après-midi Maple Leaf Milling montait à 76.

L'un des faits saillants de la journée a été la hausse du Detroit à 88.

Les stocks des aciéries ont été tranquilles.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par la maison Brunet & Dupuis, Nos. 95 et 97 rue St-François-Xavier :

Ames Holden. 23 22 23

Bell. 150 150 150

B. C. Packers. 125 125 125

Brazilian T. L. & P. 54 54 54

Can. Car Found. Co. 67 67 67

Canada Cement. 47 3/4 47 1/4

do pref. 91 1/2 91

Can. Cotton. 75 1/2 75 1/2

do pref. 76 1/2 76 1/2

Can. Converters. 84 84

Can. Loco. 113 113

Can. Gen. Elec. 114 1/2 113 1/2

Can. Pac. 174 1/2 175

Can. Loco. 113 113

Can. Steamship Lines. 149 1/2 151 1/2

do Voting Trust. 17 17

Can. Smelters. 153 1/2 152 1/2

Les bonnes routes dans la province de Québec

PLUSIEURS PROJETS INTERESSANTS SERONT SOUMIS AU CONGRES INTERNATIONAL DES BONNES ROUTES, QUI AURA LIEU A MONTREAL PROCHAINEMENT.

Plusieurs orateurs dont les noms n'avaient pas encore été mentionnés sont inscrits au troisième congrès international des Bonnes Routes, qui se tiendra au Parc Sohmer, du 6 au 10 mars. C'est ce que nous a déclaré le secrétaire du comité d'organisation, M. T. A. McNamee.

Parmi ceux que le public de Montréal connaît bien et qui donneront d'intéressantes conférences sur la construction et l'entretien des bonnes routes, nous relevons les noms de M. J. Duchastel, ingénieur de la ville d'Outremont; W. J. L'Évesque, député provincial du comté de Laval; Alex. Frazer, E. Pafard et Gabriel Henry, ingénieurs du département des Bonnes Routes de la province de Québec; Dr E. M. Desaulniers, député provincial du comté de Chambly.

Parmi les experts des États-Unis qui feront bénéficier le congrès de leur expérience, nous relevons particulièrement le nom de M. P. Smith, Ph. B., ingénieur consultant des pavages de la ville de New-York. C'est une des grandes autorités sur la construction et l'entretien des bonnes routes et sa conférence sera sûrement d'un grand intérêt pour les délégués.

Mentionnons aussi M. Elmer Thompson, de l'Automobile Club de New-York, et le maire T. Church, de Toronto, qui donnera une conférence sur la valeur des bonnes routes pour les villes et les villages, et conduira une grosse délégation de la province-sœur.

LE BILL DE LA FUSION DES MUNICIPALITES SCOLAIRES EST ENVOYE A LA CHAMBRE

Comme Sir Lomer Gouin veut que la députation soit bien renseignée sur ce projet important, le comité de Législation provinciale réfère le tout à la Chambre.

M. D. T. BOUCHARD PARLE DE NOUVEAU DE SON BILL DES SOCIÉTÉS DE PRETS COOPERATIFS.

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Le Comité de Législation a siégé, cet après-midi, et s'est occupé des bills concernant les annexions des municipalités scolaires. Celui de la Côte de la Visitation a été adopté et celui de St-Dominique rejeté. Le bill général des annexions sur lequel le comité avait à délibérer aussi a été renvoyé à la Chambre.

Sir Lomer Gouin a représenté que la chose était très importante, que des documents devaient être soumis à la chambre prochainement à ce sujet, comme les rapports financiers des diverses municipalités scolaires intéressées et que les députés aimeraient sans doute avoir tous ces renseignements avant d'étudier davantage le bill. Cette suggestion du premier ministre a été adoptée à l'unanimité.

Le changement du chef-lieu de Pontiac a été consacré par le comité. Désormais Campbells Bay, remplacera Bryson A ce titre.

Il a été décrété que les commissaires d'écoles devront à l'avenir prêter serment avant d'entrer en fonctions.

La loi nouvelle qui a été proposée par le bill Phaneuf, entrera en vigueur après les prochaines élections de commissaires qui auront lieu le 3 juillet prochain.

Le bill Perron, relatif à l'extinction des privilèges et hypothèques a été remis pour étude. On en a discuté longuement le principe qui intéresse les propriétaires d'immeubles particulièrement. L'article 2081 du code civil énumère les cas où les privilèges et les hypothèques s'éteignent. M. Perron propose d'ajouter à cet article ce qui suit:

"Mais ils ne s'éteignent pas par le fait seul qu'un créancier hypothécaire a qui une police d'assurance contre le feu est transportée pour garantir sa créance sur un bâtiment, aurait remis à son débiteur, après l'incendie de ce bâtiment, par un acte authentique qui doit être enregistré, le produit de la police, afin que ce dernier l'emploie au paiement de la reconstruction du bâtiment hypothéqué."

Dans la soirée, le comité des bills privés a étudié de nouveau le bill de la cité de Montréal et celui du comité des citoyens qui demande d'autres choses la réduction du nombre des échevins et la division de la Cité en cinq grands districts électoraux.

Le Conseil Législatif a adopté définitivement le bill légalisant certaines entrées à l'index des immeubles au bureau d'enregistrement de Joliette.

Les bills suivants ont subi leur première étape de la procédure et ont été envoyés au comité des bills privés du Conseil. Loi concernant les commissaires des écoles protestantes de la cité de Montréal. Amendant la charte de l'Institut des Artisans de Montréal. Amendant la charte de la cité des Trois-Rivières, de la ville de Beauport et de la cité de Westmount. Loi autorisant la construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère à Ste-Marie de Monroie.

M. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, a expliqué, cet après-midi, à la Chambre son bill concernant les sociétés de prêts coopératifs qui est

Sir Sam Hughes et les fournitures militaires

ON L'INTERPELLERA SUR LES FOURNITURES DE PYJAMAS, DE ROBES DE CHAMBRE ET DE SETS DE MANICURE.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 15. — L'extravagante largesse de Sir Sam Hughes achetant 4 paires de pantoufles pour chacun de nos volontaires au front, a mis le puce à l'oreille d'un certain député, dont on ne veut pas dévoiler le nom avant qu'il ne paraisse au feuilleton de la Chambre des Communes.

Ce député doit ces jours-ci donner avis à la Chambre des questions suivantes, auxquelles Sir Sam sera prié de répondre:

1o Combien de paires de pyjamas le département de la Milice a-t-il achetées pour nos volontaires du corps expéditionnaire canadien?

2o Ces achats ont-ils été faits après demande de soumissions ou d'après la liste de patronage?

3o Qui a vendu ces pyjamas au département?

4o Quel prix les a payés le gouvernement?

Le lendemain — il ne faut pas trop bousculer les fonctionnaires encombrés de travail — le député posera les

questions suivantes: 1o Combien de robes de chambre le département de la Milice a-t-il achetées pour nos volontaires du corps expéditionnaire canadien?

2o Les robes de chambre fournies sont-elles conformes au type adopté antérieurement par le département et à celui spécifié aux "King's Regulations"?

3o Quels sont les fournisseurs et combien leur a-t-on payé la pièce?

Enfin, le jour suivant, une troisième série de questions sera posée, comme suit:

1o Combien de "sets" de manucure le département de la Milice a-t-il achetées pour nos volontaires du corps expéditionnaire canadien?

2o, 3o et 4o comme ci-dessus.

On craint, toutefois, que Sir Sam refuse de répondre, de peur de dévoiler à l'ennemi des secrets intéressants de la défense du pays.

TEL ST-LOUIS 4098 Consultations: Lundi, Mercredi et Vendredi de 9 h. à 5 h. P.M. Bureau ouvert le soir jusqu'à 9 h. P.M.

Dr Art. Fournier CHIRURGIEN-DENTISTE 1178 Saint-Denis, MONTREAL, 195-1-M-0-N-DE

The ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED Liqueurs et cigares de choix. Repas réguliers à 35c. JOHNNY BERTRAND, Gérant. 187 Boulevard Saint-Laurent

Une entrevue avec le bariton Jan Collignon

Le grand artiste de l'Opéra d'Anvers, qui chantera ici le 28 février avec ses compatriotes, raconte les scènes de la destruction d'une partie de sa ville par les Allemands.

Comme le "Canada" l'annonce depuis quelques jours des artistes belges des Conservatoires et Opéras royaux d'Anvers et de Bruxelles donneront un grand concert au théâtre His Majesty's, le 28 du courant; l'un d'eux, M. Jan Collignon, une des plus belles basses chantantes qu'on connaisse, qui fait partie de l'Opéra à Anvers, a bien voulu recevoir un de nos représentants, auquel il a raconté le bombardement de la ville d'Anvers où les Allemands ont détruit 1,800 édifices et laissé des milliers d'habitants sans refuge.

"Quand les Allemands commencent à bombarder, nous nous sommes aussitôt sauvés dans nos caves, qui sont construites très solidement et qui peuvent résister au feu", nous déclare M. Collignon. "Nous sommes restés là jusqu'au moment où les marins anglais sont arrivés dans la ville. Ils parcoururent toute la ville, en frappant à chaque porte nous disant de nous enfuir."

"La scène qui suit, je ne l'oublierai jamais. On vit alors des centaines de mille personnes partir affolées vers la frontière hollandaise."

"Nous nous emparâmes des vêtements que nous pouvions trouver, et nous nous précipitâmes dans la nuit. Autour de nous, n'était que gens courant dans la même direction. Des femmes et des enfants criaient et pleuraient. Il y en avait qui tombaient morts. Le fait est que plusieurs furent tués par des bombes allemandes. Elles étaient nombreuses dans l'atmosphère. Au-dessous de nous, six zeppelins répandaient la terreur."

M. et Mme Collignon se rendront à Ostende et s'embarqueront de là pour l'Angleterre. "Nous sommes fatigués de voyager, disent-ils. Nous avons traversé l'Angleterre, l'Écosse, les États-Unis et le Canada. Cette vie nomade est très dure, mais nous ne vivons pas de la charité publique et nous récoltons beaucoup d'argent pour nos compatriotes."

Parlant des Belges à Anvers, notre interlocuteur nous dit qu'ils sont sous le talon allemand et que la vie est très triste pour eux. Toutefois, ce que la Belgique a produit, les Allemands l'ont envoyé dans leur pays, ne laissant dans la malheureuse contrée que l'absolue nécessité. Une personne riche peut toujours se tirer d'affaire, mais tous les endroits d'amusement sont fermés.

M. Collignon et ses amis expriment le ferme espoir que les Allemands seront finalement repoussés et battus. Néanmoins, les Belges sont dans un terrible état de misère et ils s'adressent à la charité de leurs alliés.

La soirée de gala des Étudiants de l'École Polytechnique.

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, c'est lundi soir prochain que les étudiants en génie civil donneront leur soirée de gala annuelle, au Théâtre National Français. M. Davroth, le sympathique directeur de ce théâtre, a promis de déployer tout son art pour faire de cette soirée un événement sans précédent dans les annales du théâtre. "Les Deux Noblesses" de Henri Lavedan, qui est la pièce à l'étude pour cette soirée, est une des meilleures productions du grand maître. On peut alors facilement s'attendre à ce que toute l'élite du public manifeste un vif intérêt, rendez-vous au Théâtre National Français, le 21 février prochain.

Les étudiants de cette faculté n'ont absolument rien ménagé, eux non plus pour que la plus grande distinction preside à cette soirée, et qu'en même temps ceux qui se rendront à leur appartement bénéficient de la meilleure organisation. Nous publions dans ce numéro les noms de ceux qui ont été désignés pour l'année, ainsi que la liste de ceux qui occuperont les loges.

Les prix sont dans l'orchestre de 75c, et dans la galerie, de 50c.

Dans le plus strict huis clos

Où l'on voit qu'il y a loin de l'intention à l'action.

L'Union de Secours Mutuels des Employés Civiques a tenu une assemblée hier soir, dans une des salles du Temple du Travail.

Le représentant de notre journal se rendit à cette assemblée, mais on lui refusa l'entrée de la salle. Le garde qui se tenait au guichet de la porte d'entrée, déclara avec mystère qu'il fallait d'abord voir le président. Il alla quérir celui-ci, qui vint à la porte au bout de trois minutes, disant, non moins impérieusement, que les journalistes n'étaient pas admis.

Qu'est-il passé à ce conclure d'employés civiques, on ne le sait pas. Il est tout de même surprenant qu'une association dont l'objet semble être de travailler au bien-être de ses membres refuse aux représentants du public d'assister à ses délibérations.

Mort subite dans un tramway

Harry Thompson, demeurant au No 1752 rue St-Urbain est mort subitement, hier matin au coin des rues Prince Arthur et de l'avenue du Parc.

Thompson était dans un tramway du circuit de l'avenue du Parc quand il s'est senti malade; il a succombé à une affection cardiaque.

Un gros incendie chez Dufresne & Galipeau

LE FEU S'EST DECLARE HIER SOIR DANS CET IMPORTANT ETABLISSEMENT DE LA RUE SAINT-PAUL. — ON A CRAINT POUR LES ENTREPOTS DE MUNITIONS DU GOUVERNEMENT QUI SONT VOISINS.

Appelés par téléphone, les pompiers se rendaient hier soir sur la rue St-Paul pour un feu qui venait d'être découvert chez Dufresne et Galipeau, manufacturiers de chaussures.

Dès leur arrivée, voyant les proportions que pouvait prendre l'incendie, l'alarme à l'avertisseur 137 fut sonnée et l'on vit alors une multitude d'appareils arriver de tous côtés.

En même temps arrivaient le chef Tremblay, le chef adjoint Mann, les chefs de districts Lapointe, Marin, Gauthier avec les hommes de leurs divisions.

Les flammes faisaient rage dans les caves de la maison Dufresne et Galipeau; il fallait à tout prix circonscrire les flammes dans leur foyer, car la bâtisse voisine, se trouve être l'entrepôt du gouvernement et regorge de munitions de guerre et de fournitures pour l'armée; ainsi le danger était-il grand.

De nombreux soldats, l'arme au pied montaient la garde devant la bâtisse et empêchaient qu'on se soit approché.

Une escouade de soldats arrivée au

pas gymnastique du manège de la rue Craig se tenait prête à toute éventualité.

Cependant, grâce au travail ardu fait par nos pompiers, qui eurent beaucoup à souffrir de l'acide fumé qui se dégageait des caves de la bâtisse, ils purent réussir après un travail d'une heure à circonscire le feu dans son foyer.

Des torrents d'eau furent projetés sur les flammes, qui activées par une grande quantité de matières combustibles, telles que les boîtes en carton et les caisses en bois, menaçaient toute la bâtisse.

Le feu a causé de grands dégâts dans les caves, mais c'est surtout par l'eau et la fumée que les plus grands dommages ont été causés.

Le magasin de MM. A. F. X. Beaudry et fils, contenu au magasin de MM. Dufresne et Galipeau, a subi aussi des dommages par l'eau et la fumée.

L'origine du feu est encore inconnue. Les pertes doivent s'élever à plusieurs milliers de dollars car tous les étages occupés par la manufacture de chaussures sont endommagés.

Le Barreau veut avoir plus de magistrats

DES INSTANCES SONT FAITES AUPRES DU MINISTRE DE LA JUSTICE AFIN DE REMEDIER A L'ENCOMBREMENT AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTREAL, QUI PREND DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE.

Le Barreau de Montréal, s'autorisant de l'appui que Sir Lomer Gouin est prêt à accorder à une réforme judiciaire susceptible de faire disparaître l'encombrement de causes inscrites devant les tribunaux locaux, a décidé de renouveler ses efforts auprès du ministre de la Justice d'Ottawa pour obtenir un plus grand nombre de juges.

On sait que le ministre de la Justice, l'hon. M. Doherty, a déjà reçu communication d'une requête en ce sens, présentée de statisticiens canadiens la nécessité, sinon l'urgence d'apporter remède à la congestion des rôles judiciaires en Cour Supérieure.

Le gouvernement de Québec accueillerait avec faveur la réforme projetée et une augmentation du nombre des juges, mais c'est au pouvoir fédéral qu'il appartient en fin de compte, de faire les nominations et de payer les salaires.

Le nouveau système mis en vigueur au Palais, le 1er février dernier, certes, donné jusqu'ici d'excellents résultats, en ce qu'il a permis de débarrasser le rôle d'une foule de causes dont l'inscription n'avait été faite que pour obtenir des délais, ou de certaines autres qui n'avaient d'intérêt que la constance des parties. D'autres cas ont aussi été facilement expédiés parce que régies à l'amiable ou sur le point de l'être. Mais on se demande ce qu'il adviendra lorsqu'il faudra recommencer à entendre les procès où la preuve s'amène copieusement de part et d'autre, suivie des plaidoiries plus ou moins longues, etc.

Le ministre a communiqué transmis au ministre de la Justice, on suggère en outre, à titre de remède à l'état de choses actuel, que la juridiction de la Cour de Circuit soit étendue aux causes impliquant une poursuite de \$500, au lieu de celles de \$100 qui lui servent de limites à l'heure qu'il est. De cette façon, au-delà de 50 p.c. des causes inscrites en Cour Supérieure se trouveraient transférées à la Cour de Circuit. Mais le problème résolu d'un côté réapparaîtrait de l'autre, et il resterait à doter la Cour de Circuit d'un nombre de juges suffisant pour en arriver à parfaire la besogne. Jusqu'ici, ceux qui paraissent avoir le plus souffert du nouveau système, sont les sténographes officiels qui attendent qu'un procès suffisamment important réclame enfin leurs services.

M. Omer Chaput, journaliste, est assailli

M. J. E. BONHOMME, SE DISANT DELEGUE DES MERES CANADIENNES-FRANCAISES, LE FRAPPE AU VISAGE.

Ottawa, 15. — Prétendant être un délégué des mères canadiennes-françaises d'Ottawa, M. J. E. Bonhomme, qui serait un proche parent de Henri Bourassa, est entré ce matin au bureau de rédaction du journal "Le Temps".

Il demanda à voir M. Omer Chaput, éditeur du journal. Lorsqu'on l'eut informé que la personne à laquelle il s'adressait était M. Chaput lui-même, M. Bonhomme, criant ses griefs contre le journal, jura de ses poings et rapporta son interlocuteur en plein sur ses yeux, y amenant le sang.

L'imbroglie scolaire dans la capitale

LE SENATEUR BELCOURT PUBLIE UNE PARTIE DE SA CORRESPONDANCE.

Ottawa, 15. — En réponse à certaines déclarations faites par le commissaire Champagne, à la suite d'une interview de celui-ci avec l'hon. Howard Ferguson, ministre de l'Éducation, et à l'effet que le règlement de l'imbroglie scolaire aurait été retardé par le sénateur Belcourt, celui-ci a publié la correspondance qu'il vient d'échanger avec M. McGregor Young, avocat du département d'Éducation de l'Ontario.

M. Champagne a déclaré avoir appris que le sénateur Belcourt et Monsieur Bruchési avait effectué un règlement, mais que le premier avait aussitôt refusé de se rendre aux clauses audit règlement.

En août dernier, juste avant le temps marqué pour l'ouverture des écoles séparées, M. Young écrivit à M. Arthur Charbonneau, membre de la Commission des Écoles Séparées, faisant certaines suggestions pour amener un règlement. Ces lettres, dit-on, furent montrées à Monsieur Bruchési, de Montréal, qui con-

Un vieillard tué par un train à Tétreaulville

M. NOË MORIN A ÉTÉ ECRASE HIER APRES-MIDI, PAR UN TRAIN DU CANADIEN-NORD.

Un sexagénaire du nom de Noé Morin, demeurant 383 Panet, a été écrasé à mort hier après-midi, à Tétreaulville, par le train du Canadien Nord. Relevé par les témoins de l'accident mais privé de connaissance, Morin fut transporté dans un magasin au coin

des rues Souigny et Desormeaux. C'est là que l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame s'était rendue pour recueillir le blessé, mais, lorsque le médecin arriva, Morin était mort.

Le corps a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête, aujourd'hui.

La mort de Mme Matthews reste bien mystérieuse

LA POLICE NE PEUT ARRIVER A DECOUVRIR QUEL A ÉTÉ LE MOBILE DU MEURTRE AFFREUX DE LA RUE SHUTER. — BIEN DES THEORIES ONT COURS.

Le crime de la rue Shuter rapporté par le "Canada" hier matin et qui a eu pour conséquence la mort de Madame Kate Matthews, continue de créer une vive sensation par toute la ville.

Les circonstances et le motif du meurtre, car le meurtre est évident, échappent absolument jusqu'à présent aux recherches de la police. On sait que la femme a été étranglée par quelqu'un et que la maison a été tracée bien qu'il n'y ait aucune trace de vol. On ajoutait à cela, hier, que, d'après la déclaration d'un expert, les empreintes de strangulation se devaient de doigts de femme.

La police est intriguée devant ce mystère.

Madame Matthews, une veuve d'environ 55 ans, vivait seule. La dernière personne remarquée dans la maison était la servante de la défunte, une négresse que l'on ne connaît

que sous le nom de Isabel. Le meurtre a pu être commis par des voleurs, mais il n'y a rien en ce genre. Il y a cependant une autre théorie mystérieuse et aussi de messages mystérieux envoyés à la maison de la rue Shuter à la fin de la semaine dernière.

Madame Matthews, née Kate Atkinson, venait des Cantons de l'Est. Son mari, George F. Matthews, est mort il y a environ douze ans dans le Nouveau-Brunswick et depuis ce temps sa veuve habitait Montréal, où elle a une fille, Dorothy, maintenant âgée de 17 ans, qui est au St. Mary's Academy, à Windsor, Ont., deux sœurs à Montréal, Mme David Bruce, épouse du constable Bruce de la police, et Mme Lefebvre, un frère, George C. Atkinson, habitant Aubrey, Québec, près de Howick et est un riche. (A suivre à la page 7)

Un Allemand qui a de la veine

UN INGENIEUR D'OTTAWA SACHANT L'ALLEMAND SURPREND UNE CONVERSATION D'UN SUJET DU KAISER QUI S'EN VENAIT AU CANADA POUR TRAVAILLER DANS UNE FABRIQUE DE MUNITIONS.

Ottawa, 15. — La liberté dont jouissent ici les ennemis de notre pays a forcément attiré l'attention d'un ingénieur éminent d'Ottawa, alors qu'il voyageait récemment de Detroit à Toronto.

Un homme était assis dans le même wagon que lui-même. Tout d'abord c'était un Allemand. Il avait environ 27 ans, et son teint de blond fade, ses yeux, ses lèvres épaisses, tout révélait le sujet de Guillaume.

L'ingénieur, qui savait l'allemand, s'adressa dans cette langue à son compagnon de voyage qui lui répondit aussitôt, et la conversation s'engagea.

L'étranger, après quelques vagues phrases volées à l'adresse de son pays de naissance, déclara qu'il venait au Canada pour y obtenir une situation. Cette situation, ajouta-t-il, la Dominion Cartridge la lui tenait prête, à Brownburg, où il était

contremaître, tandis qu'il pourrait en obtenir une autre dans une fabrique de munitions de Cobourg. L'étranger demanda à son interlocuteur canadien où il était préférable d'aller. On lui répondit de se rendre à Cobourg. Il ajouta qu'il avait été employé à l'American Latite & Tool Co., et que son nom était Dixon.

Confiant en son ami d'occasion, l'étranger apprenant qu'il était d'Ottawa, lui indiqua l'adresse d'une dame où il pourrait être reçu. Cet ingénieur, dont nous venons de narrer brièvement l'aventure, ne revient pas de son étonnement de voir un Allemand venir en Canada occuper une position responsable dans une fabrique de munitions. Il lui semble que la surveillance des autorités devrait s'exercer beaucoup plus sévère, considérant ce qu'il s'est passé récemment, notamment l'incendie du parlement.